

Modalités d'inscriptions

Pour pratiquer une ou plusieurs activités sportives



Il faut valider son inscription

Elle s'effectue au service accueil de l'IUT

IL VOUS FAUT :

- Le certificat médical
- 1 PHOTO
- La carte d'étudiant 2019/2020



DÉBUT DES INSCRIPTIONS : LE 5 SEPTEMBRE 2019

Au bureau accueil de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h

DÉBUT DES ACTIVITÉS LE 16 SEPTEMBRE 2019.

Se rendre directement sur les installations sportives avec sa carte de sport.

Avec la carte sportive vous pouvez pratiquer toutes les activités sportives de votre choix.